

IMPACT SOCIAL SPORT

UNE DÉMARCHE DE STRUCTURATION EN SOCIO-SPORT

- TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 -



en collaboration avec les laboratoires SHERPAS, CRESCO
et VIPSS.

Avec le soutien de :



III/ Une définition du socio-sport par le consortium Impact social par le sport (ISS) :

Les travaux entrepris par les membres du consortium permettent de s'accorder sur une définition du socio-sport considérée comme un préalable à la structuration de ce domaine d'activités émergent.

1/ Définition du socio-sport selon Impact Social par le Sport :

Utilisant le sport en tant qu'outil permettant d'atteindre une diversité de finalités sociales, le socio-sport est un domaine d'activités variées qui s'adresse prioritairement aux publics présentant des vulnérabilités multiples et des difficultés spécifiques.

Cette première définition sur laquelle nous nous accordons peut être enrichie par les apports croisés des membres du Consortium qui agrège des experts associatifs et des chercheurs travaillant sur la question depuis de nombreuses années.

Une définition plus complète du socio-sport intègre alors que :

- le socio-sport est, tout d'abord, une intention qui se traduit par l'élaboration d'objectifs principaux qui sont éducatifs et/ou sociaux, cela supposant que les objectifs sportifs deviennent secondaires.
- les actions socio-sportives :
 - > ciblent toutes un public spécifique,
 - > relèvent de thématiques propres aux politiques publiques actuellement menées,
 - > et, pour certaines d'entre elles, s'inscrivent dans des territoires identifiés.

Ainsi, considérons-nous que, d'une part, le socio-sport commence nécessairement par une intention formalisée et, d'autre part, est fondamentalement constitué des trois « marqueurs identitaires » que sont les publics, les thématiques et les territoires.

Les marqueurs du socio-sport :

Indispensables à la caractérisation des actions socio-sportives, une série de marqueurs opèrent comme autant de critères permettant de détailler les actions socio-sportives et d'identifier leur degré de maturité.

LES CRITÈRES D'ENTRÉE DANS LE SOCIO-SPORT :

- **Une intention.**

Le socio-sport ne relève pas d'effets d'opportunité, mais est fondé sur une véritable intention des structures à investir les finalités sociales qui lui sont associées.

- **Des publics.**

Les actions socio-sportives s'adressent à des publics spécifiques qui relèvent de problématiques particulières ou de fragilités. La nature de ces publics et de leurs difficultés rencontrées détermine ainsi les modalités de mise en œuvre de l'action socio-sportive et les partenariats mobilisés. Infra, le schéma intitulé « Socio-sport : entrée par les publics » précise les catégories de publics, leurs problématiques et les politiques publiques dont ils relèvent.

- **Des thématiques.**

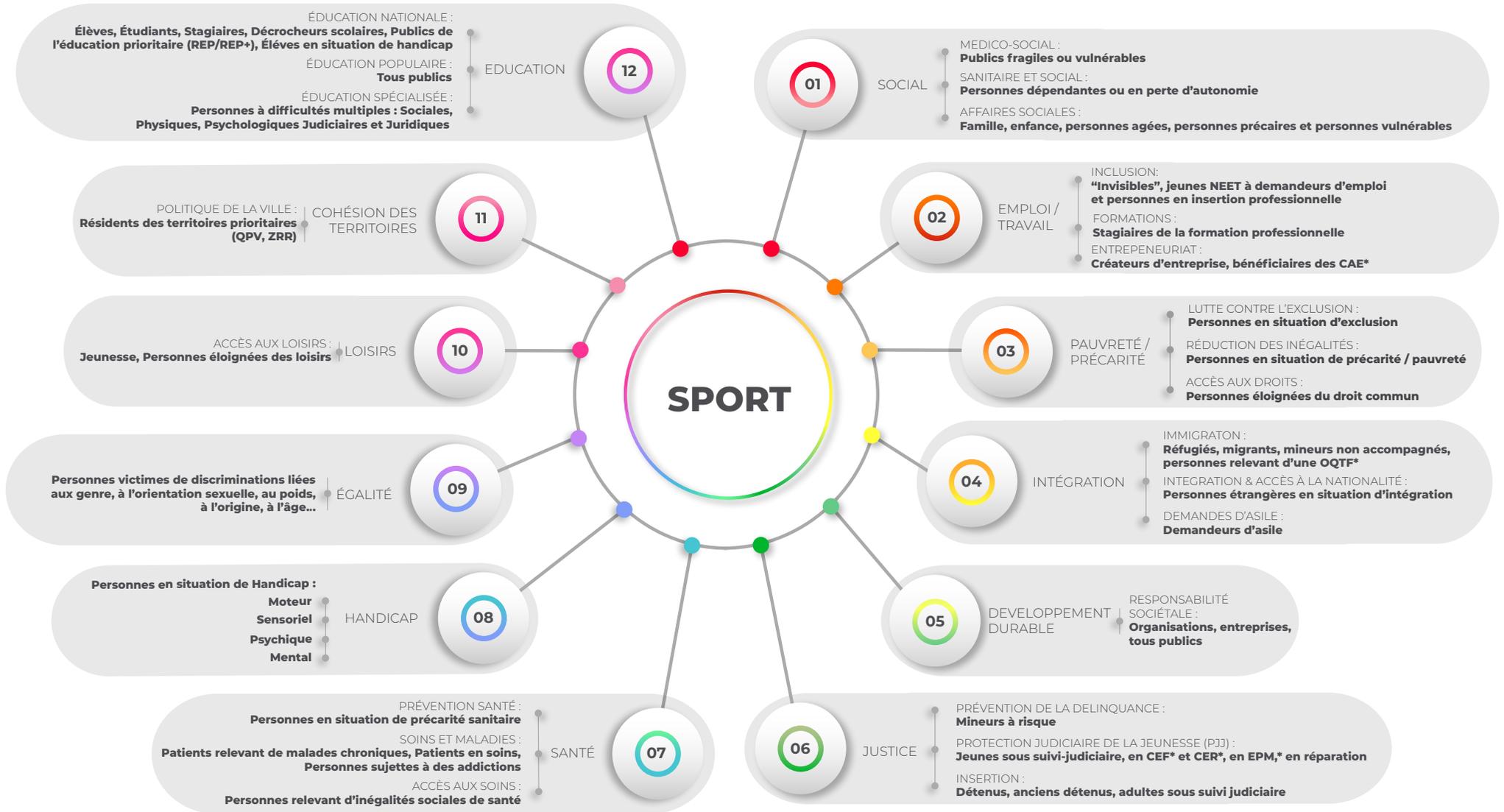
Nous appelons « thématiques » les politiques publiques dans lesquelles s'inscrit le socio-sport. Infra, le schéma « Socio-sport : entrée par les politiques publiques/thématiques » permet d'identifier les différentes politiques publiques dans lesquelles les actions socio-sportives s'inscrivent.

- **Des territoires.**

Si ce dernier critère d'entrée n'est pas systématique en matière socio-sportive, certains projets sont des réponses à des problématiques de territoires clairement identifiés et caractérisés. Ce peut être le cas des projets inscrits dans des QPV ou des ZRR.

Les 2 schémas suivants produits par nos soins illustrent les entrées dans le socio-sport par les thématiques et par les publics.

SOCIO-SPORT : Entrée par les publics



CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
 CEF : Centre Educatif Fermé

CER : Centre Educatif Renforcé
 EPM : Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs
 OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

QPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
 REP : Réseau d'Education Prioritaire
 ZRR : Zone de Revitalisation Rural



SOCIO-SPORT : entrée par les POLITIQUES PUBLIQUES / THÉMATIQUES



LES CRITÈRES DIFFÉRENCIANTS DU SOCIO-SPORT :

- **Une ingénierie fondée sur une méthodologie de projet.**

Cette ingénierie consiste en la réalisation d'un diagnostic initial de l'action (analyse des besoins), la formulation et l'intégration d'objectifs généraux et d'objectifs opérationnels à finalités sociales, la mobilisation de moyens adaptés et la mise en place d'une évaluation prise en compte dans le pilotage de l'action.

- **Des compétences sur lesquelles s'appuie le projet.**

Les compétences mobilisées sont en lien avec les formations réalisées et les métiers identifiés. Elles sont une nécessaire réponse aux problématiques spécifiques (santé, handicap, éducation...) présentées par les publics visés par l'action et aux obligations réglementaires des secteurs concernés par le socio-sport.

- **Un multi-partenariat inhérent à un domaine transversal d'activités.**

Les partenariats stratégiques, opérationnels et financiers développés dans le cadre d'actions socio-sportives s'inscrivent dans plusieurs secteurs. La pratique de dialogue entre ces partenaires est un bon indicateur de maturité de l'action. Des savoir-faire spécifiques en matière de gestion de ces partenariats sont donc requis.

- **Un modèle économique diversifié et pérenne.**

Les actions socio-sportives ne relèvent pas uniquement de financements du sport. Différentes politiques publiques nationales ou locales financent ce type d'actions (voir Schéma politiques publiques + site du PRNSI). Cette complexité impose de construire des modèles économiques diversifiés, parfois innovants, au service d'actions pérennes .

L'intégration claire de finalités sociales dans le projet associatif relève du modèle socio-économique, c'est un indicateur de maturité en socio-sport.

2/ Les travaux des enseignants-chercheurs :

Les enseignants-chercheurs engagés sur le programme Impact social par le Sport sont :

- Jean-Charles BASSON, Enseignant-chercheur en science politique à l'université Toulouse III,
- François LE YONDRE, Enseignant-chercheur en sociologie au sein du laboratoire VIPS2 (Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports) de l'Université de Rennes,
- Nicolas PENIN, Enseignant-chercheur en sociologie à l'atelier SHERPAS (Sociologie, Histoire, Education, Représentations, Pratiques et Activités Sportives) de l'Université de Lille,
- Loïc SALLÉ, Enseignant-chercheur en sociologie à l'atelier SHERPAS (Sociologie, Histoire, Education, Représentations, Pratiques et Activités Sportives) de l'Université de Lille.

Leurs travaux s'appuient sur une revue de littérature problématisée du socio-sport.

En premier lieu, ils font valoir la construction sociale de la définition du socio-sport conçu en tant que catégorie d'action publique et soulignent, par ailleurs, les apports croisés de la sociologie de l'action publique, de la mobilisation associative et de la socialisation des publics afin de saisir les processus en cours au sein de ce domaine en expansion. Enfin, ils insistent sur le nécessaire déploiement d'une méthodologie d'enquête opérant sur le temps long afin d'intégrer la construction de l'objet, la récolte et le traitement des données et la confrontation des résultats à l'état de l'art existant propres à comprendre les effets des actions et les conditions d'un impact social par le sport.

Les enseignants-chercheurs nous proposent en suivant une revue de littérature traitant du socio-sport et une proposition de définition du socio-sport .

a/ Revue de littérature traitant du socio-sport :

Datant d'une trentaine d'années, la dynamique des travaux en sciences sociales portant sur les usages des activités sportives dans l'accompagnement social des publics vulnérables pourrait faire l'objet d'une reconstitution chronologique intéressante. Mais celle-ci mettrait en évidence la superposition d'entrées (Charrier et al., 2012) dont il paraît plus judicieux de rendre compte dans une logique thématique. Cette approche permet d'identifier les effets d'influences réciproques entre les acteurs engagés dans les pratiques socio-sportives et les chercheurs qui s'y intéressent, et de mesurer à quel point il est utile d'interroger la nature de ces relations pour pouvoir les envisager de manière éclairée.

Le socio-sport et ses catégories de pensée :

Une partie des travaux publiés rendent compte d'une mise à distance des pratiques et des discours sous deux angles non exclusifs. Le premier consiste à interroger les catégories de pensée et de langage sur lesquelles se fondent les pratiques des acteurs (Gasparini, 2008, 2012 ; Koebel, 2010 ; Le Yondre, 2013 ; Guérandel, 2017). Ainsi, les formules d'intégration ou d'insertion par le sport ont été analysées comme les traductions langagières de croyances attachant le sport à des effets sociaux multiples et souvent indistincts. Si cette approche s'appuie notamment sur une bibliographie historique permettant de rappeler le caractère construit et intéressé de ces croyances, elle s'articule aussi à une approche de sociologie critique mettant en évidence les usages instrumentaux du sport comme outil politique dans des contextes de tensions urbaines multiformes. La critique n'est pas nécessairement normative et peut s'entendre au sens analytique comme la mise au jour des philosophies politiques situées au fondement des dispositifs (Fodimbi, 2000 ; Sire, Bouche, Diarra, 2010 ; Henri, 2010 ; Le Yondre, 2012 ; Diarra, Sire, 2015 ; Basson, 2016, 2018 ; Puech et al., 2023).

Le socio-sport et ses effets iatrogènes :

L'approche critique s'est également étendue à la question des effets en examinant le renforcement des dysfonctionnements sociaux pour lesquels le sport est envisagé comme remède (Roché, 2005 ; Bodin et al., 2007) : effets d'exclusion liés à l'âge, regroupements communautaires (Gasparini, Weiss, 2008), ségrégation spatiale (Coignet et Vieille-Marchiset, 2010) ou genrée (Guérandel, 2010 ; Solini, Basson, 2012), développement de comportements déviants... Une partie des sciences sociales du sport semble avoir fonctionné dans une logique réactive consistant à invalider des hypothèses à partir des présupposés traversant le secteur. Cette veine critique a logiquement ouvert un champ de recherche consacré aux modalités institutionnelles de production de la démarche socio-sportive.

Sociologie des organisations socio-sportives sous l'angle des incohérences et des freins :

Ainsi, des travaux s'appuyant davantage sur des modèles relatifs à la sociologie des organisations et à la sociologie de l'action publique ont mis en évidence un ensemble de freins et de contradictions traversant l'éco-système socio-sportif (Charrier, 1997). Les formes d'articulation des politiques publiques au tissu associatif engagé dans l'usage du sport à vocation sociale ont fait l'objet de publications mettant en exergue les processus de négociation à l'œuvre et les multiples stratégies d'instrumentalisation réciproque (Basson, Smith, 1998 ; Vieille-Marchiset, 2010 ; Honta, Basson, Sallé, 2015). De manière plus critique, certaines recherches se sont attachées à examiner les déficits infra-structuraux (Penin, 2021) ou les effets pervers de l'injonction à objectiver les effets du socio-sport dans le cadre des new public management, en montrant notamment la manière dont les indicateurs se sont mués à l'usage en référentiel de compétences (Brisset, 2018). D'autres ont porté l'attention sur les freins relatifs aux écarts culturels des multiples acteurs conduits à collaborer autour de la démarche socio-sportive ou à la relative incohérence du panel de formations liées au secteur (Charrier, Jourdan, 1999). Enfin, l'angle organisationnel a aussi été traité à un niveau plus microsociologique, sous l'angle des profils sociologiques des intervenants et dirigeants travaillant autour des enjeux sociaux du sport (Augustin, 1996).

Consensus conditionnaliste et co-production d'un savoir à double usage :

Malgré la diversité des angles de traitement, les sciences sociales du socio-sport ont établi une forme de consensus que l'on pourrait qualifier de conditionnaliste. Le sport y est présenté comme une pratique sociale dont les effets, loin d'être systématiques, varient selon les usages. Si ce consensus s'est principalement adossé à une sociologie critique, il ouvre aussi la possibilité d'un dialogue constructif entre les pratiques engagées et les pratiques scientifiques (Charrier, Rouvrais-Charon, 2011). Ces dernières peuvent, en effet, travailler à la mise au jour des rapports de causalité entre les conditions de pratiques sportives des publics vulnérables et les effets biographiques et dispositionnels (Pantaléon, Bruant, 1999 ; Knobé, 2005 ; Long, Pantaléon, 2014 ; Basson, Vallereau, 2020 ; Basson, 2022).

Le sport pour le développement et la recherche anglo-saxonne :

Il importe, enfin, de situer ce rapide état des lieux bibliographique dans un contexte plus international tant la littérature anglo-saxonne est dense et fondée sur des catégories analytiques différentes. Les frontières moins poreuses entre les organes de recherche et les acteurs engagés donnent lieu à une inclination plus forte à creuser la question des conditions pratiques de production des effets (Lapointe et al., 2012 ; Haudenhuyse et al., 2013 ; Nols et al., 2017 ; Thibault Lévesque et al., 2017). Cela favorise également un partage indistinct de vocables compris dans la vaste catégorie de pratiques du sport for development (Joly, Le Yondre, 2021 ; Basson, Sallé, 2023). Celle-ci associe les enjeux du socio-sport tels qu'ils sont identifiés en France à d'autres enjeux tels que les causes sanitaires, économiques ou encore géopolitiques. Les approches se révèlent donc plus globales, mais on y trouve des angles épistémologiques contrastés allant des approches critiques visant l'écueil colonialiste aux approches purement évaluatives (Langer, 2015 ; Peachey et al., 2015 ; Kay, 2009, 2012), voire prescriptives (Coalter, 2010 ; Spaaij, Bursleson, 2012 ; Schnitzer et al., 2013 ; Marshall, Barry, 2015, 2011 ; Hartmann, Kwauk, 2011 ; Svensson, Hambrick, 2016 ; McSweeney et al., 2019) d'une sociologie normative.

b/ Proposer une définition du socio-sport :

Entreprendre un travail de définition du socio-sport peut prendre plusieurs formes. La première consisterait à le faire, ex-nihilo, pour produire notre définition en dessinant les contours de ce champ d'intervention. Mais nous n'échapperions pas alors à l'écueil d'une production normative. Nous proposerions inévitablement un cadre rigide excluant d'éventuelles dimensions oubliées ou impensées. Ce manque de souplesse figerait aussi, dans le temps, une définition et les pratiques qui y seraient associées. En d'autres termes, ce cadre définitionnel serait situé et peu ouvert à l'innovation, pourtant centrale dans un domaine d'intervention émergent.

Nous pourrions alors plutôt tenter de proposer une définition de ce que pourrait, ou devrait être, pour nous, le socio-sport. Nous pourrions, pour ce faire, nous appuyer sur les travaux que nous menons, en particulier ceux qui concernent l'identification des effets produits et surtout des conditions participant à l'apparition de ces effets. Notre travail aurait alors un caractère prescriptif, distinguant ce que nous avons analysé comme étant efficace eu égard aux objectifs définis. Mais une fois encore, cette façon de faire nous conduirait à restreindre les innovations en les excluant et en enfermant le socio-sport dans ce que nous en connaissons aujourd'hui.

C'est donc une troisième voie que nous préférons prendre, en construisant une définition autour des éléments de caractérisation par lesquels le socio-sport peut être défini. Ces éléments ont été identifiés lors de nos travaux respectifs, menés dans le cadre du projet Impact social par le sport. Nous avons notamment conduit des entretiens auprès des acteurs des associations à l'initiative du consortium ISS et des associations sportives partenaires du projet. Nous avons également participé activement aux journées d'études et de formation organisées par le consortium. Nous avons ainsi pu accéder à un panel plus large parce que ces rencontres ont rassemblé une grande diversité d'acteurs se réclamant du socio-sport. Les positions observées ont largement confirmé ce que nous avons déjà repéré. Il nous a semblé que cette façon de faire était la plus appropriée pour engager un processus de définition qu'il conviendra d'affiner et de faire évoluer avec les acteurs, en prenant en compte leurs discours et leurs pratiques. Le présent document est l'occasion de cet enrichissement mutuel.

Le socio-sport renvoie ainsi à des réalités plurielles qui reposent simultanément, mais de façon inégale, sur :

- **Des représentations du sport et de l'activité physique.** En premier lieu l'idée, qu'à certaines conditions et dans des contextes particuliers, la pratique d'une activité physique peut produire des effets positifs et durables sur les individus, au-delà du cadre de la pratique physique elle-même.
- **Une intention et un support privilégié.** Il s'agit de servir une utilité sociale et un projet politique (au moins implicitement), en mobilisant de l'activité physique. Cela peut se décliner de diverses façons : inclusion sociale, insertion professionnelle, santé, prévention de la délinquance... Le socio-sport se définit donc par une façon de concevoir l'activité physique comme un moyen (dont le statut peut varier) au service d'un objectif social.

- **Des publics spécifiques.** Sont ciblées les populations qui présentent et cumulent des indices alarmants de précarité et de vulnérabilité (sociale, économique, professionnelle, territoriale, de santé, de logement, situation de handicap, etc.) et qui sont éloignées de la pratique.
- **Une ingénierie de l'intervention, nécessaire dès lors que l'on considère que les effets produits par le recours à l'activité physique sont conditionnels.** Cette ingénierie repose sur des formes spécifiques de pratiques sportives, des activités adaptées ou des approches du sport singulières. Ces éléments concernent tout autant le statut de l'activité physique, le type d'activités proposé, les modalités de leur organisation et leur contenu que l'articulation de l'intervention avec des partenaires...
- **La « qualité » des encadrants (concepteurs, intervenants...) qui apparaît comme une conséquence de l'élément sus-cité.** Le socio-sport est ainsi défini par les caractéristiques de ses acteurs, leur sensibilité et leurs ressources, liées notamment à leur formation (relevant à la fois du champ du sport et du social), leurs expériences ou leur capital social (autochtonie, liens sociaux...).

BIBLIOGRAPHIE

- Augustin, JP., Gillet, JC. (1996). Quartiers fragiles, développement urbain et animation, Presses universitaires de Bordeaux.
- Basson, JC. (2016). Le rugby, l'école et la jeunesse populaire. Le travail éducatif de l'association socio-sportive Rebonds !, *Empan*, n°103, 120-126.
- Basson, JC. (2018). La fabrique des « bons petits gars ». Rugby éducatif et socialisation à la citoyenneté de la jeunesse populaire toulousaine, *Lien Social et Politiques*, n°80, 210-236.
- Basson, JC. (2022). Jason ou la résistance aux déplacements et à l'emprise institutionnelle, in Solini, L., Yeghicheyan, J., Mennesson, C. (dir.), *Les déplacés. Portraits de parcours de jeunes sous main de justice*, Nîmes, *Champ social*, 199-257.
- Basson, JC., Sallé, L. (2023), The impact of the Covid-19 pandemic on sports-based youth development : the case of the rugby association Rebonds!, *Contemporary Social Science*, vol.18, n°1, 76-89.
- Basson, JC., Smith, A. (1998). La socialisation par le sport : revers et contre-pied. Les représentations sociales du sport de rue, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°79, 33-39.
- Basson, JC., Vallereau, M. (2020). Jours tranquilles à la maison de retraite. Velléités de changements autour du projet de création d'un parcours de santé dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), *Empan*, n°118, 73-80.
- Bodin, D., Robène L., Héas, S., Le Yondre F. (2007). Le sport dans la cité : approche critique d'un traitement préventif de la violence. *International Journal on Violence and School*, (2007), 4., pp. 20-53
- Brisset, L. (2018). Évaluer l'efficacité des dispositifs socio-sportifs : de la fausse pertinence technologique à l'innovation sociale de compétition. *Sciences sociales et sport*, 11, 67-97. <https://doi.org/10.3917/rsss.011.0067>
- Charrier, D. (1997). Activités physiques et sportives et insertion des jeunes : enjeux éducatifs et pratiques institutionnelles. Paris : La Documentation Française.
- Charrier, D., Jourdan, J. (1999). « Insertion par le sport : le choc des cultures », *Revue européenne de management du sport*, n° 2, p. 35-51.
- Charrier, D., Rouvrais-Charron, C. (2011). La portée sociale et scientifique des recherches appliquées : contraintes et exigences d'une posture choisie. *Revue Sciences sociales et Sports*, 4.
- Charrier, D., Djallah, M., Cometti, A., Parmantier, C., Jourdan, J. (2012). Prévention, animation et insertion par le sport en zones urbaines sensibles : la reconstruction du processus historique des analyses. *Movement & Sport Sciences*, 78, 25-37. <https://doi.org/10.3917/sm.078.0025>
- Coalter, F. (2010). The politics of sport-for-development: Limited focus programmes and broad gauge problems? *International Review for the Sociology of Sport*, 45(3), 295-314.
- Coignet, B., Vieille-Marchiset, G. (2010). Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France : Le cas des clubs de football. *Hommes & Migrations*, 1285, 134-146. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1189>
- Diarra, S., Sire, J. (2015), *Rebonds ! le rugby, activité éducative*, *Empan*, n°79, 89-90.
- Fodimbi, M. (2000). Sport et intégration. In P. Arnaud (Ed.), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale* (pp. 143-162). Paris, La Documentation française.
- Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport: Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23. <https://doi.org/10.3917/soco.069.0007>
- Gasparini, W., Weiss, P. (2008). La construction du regroupement sportif « communautaire » :: L'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne. *Sociétés contemporaines*, 69, 73-99. <https://doi.org/10.3917/soco.069.0073>
- Gasparini, W. (2012). Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique. *Movement & Sport Sciences*, 78, 39-44. <https://doi.org/10.3917/sm.078.0039>

BIBLIOGRAPHIE

- Guérandel, C. (2010). Politiques sportives locales et jeunes des quartiers : un désintérêt marqué pour le public féminin. Dans : William Gasparini éd., Sport et discriminations en Europe (pp. 43-50). Strasbourg: Conseil de l'Europe. <https://doi.org/10.3917/europ.talle.2010.01.0043>
- Guérandel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités ». *Sciences sociales et sport*, 10, 79-111. <https://doi.org/10.3917/rsss.010.0079>
- Hartmann, D., Kwauk, C. (2011). Sport and Development: An Overview, Critique, and Reconstruction. *Journal of Sport and Social Issues*, 35(3), 284-305.
- Haudenhuyse, R., Theebom, M., Nols, Z. (2013). Sports-based interventions for socially vulnerable youth : Towards well-defined interventions with easy-to-follow- outcomes ?, *International Review for the Sociology of Sport*, 48-4, 387-404.
- Henry, I. (2010). Les concepts de multiculturalisme et d'inter-culturalisme et leur relation à la pratique sportive. In G., Vieille Marchiset,, A., Cometti, (Dir.), *De nouvelles solidarités par le sport*. PUS.
- Honta, M., Basson, J.C., Sallé, L. (2015). The fight against physical inactivity at the local level. Urban governance and fragile partnerships. The case of the city of Bordeaux (France), *Journal of Sport and Health*, vol.6, issue 1, 7-17.
- Joly, F., Le Yondre, F. (2021). Sociologie du sport pour le développement : état de l'art anglo-saxon et projection en sociologie française. *Staps*, 134, 7-33. <https://doi.org/10.3917/sta.pr1.0011>
- Kay, T. (2009). Developing through sport: evidencing sport impacts on young people. *Sport in Society*, 12(9), 1177-1191.
- Kay, T. (2012). Accounting for legacy: monitoring and evaluation in sport in development relationships. *Sport in Society*, 15(6), 888-904.
- Koebel, M. (2010). L'intégration par le sport : une croyance durable. *Empan*, 79, 28-39.
- Knobé, S. (2005). Peut-on acquérir le goût de l'effort ? L'exemple de Strasbourg en matière d'insertion sociale par le sport. In M., Falcoz, & M., Koebel, (Dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris : L'Harmattan.
- Langer, L. (2015). Sport for development: a systematic map of evidence from Africa. *South African Review of Sociology*, 46(1), 66-86.
- Lapointe, L., Laberge, S. et Dusseault, M. (2012). Comment l'intervention psychosociale dans le sport peut-elle développer des habiletés de vie chez des jeunes de milieu multiethnique moins bien nantis ? *Revue PhenEPS*, 4-1, 1-22.
- Le Yondre, F. (2013). Comment peut-on être chômeur assisté et sportif ? Sport, assistance et travail : des catégories en jeu. *Sciences sociales et sport*, 6, 123-150. <https://doi.org/10.3917/rsss.006.0123>
- Long, T., Pantaléon, N. (2014). When Sport and Everyday Life Citizenships Are Connected.... *Staps*, 106, 7-19. <https://doi.org/10.3917/sta.106.0007>
- Marshall, S. K., Barry, P. (2015). Community Sport for Development: Perceptions from Practice in Southern Africa. *Journal of Sport Management*, 29(1), 109-121
- McSweeney, M., Kikulis, L., Thibault, L., Hayhurst, L., Van Ingen, C. (2019). Maintaining and disrupting global-North hegemony/global-South dependence in a local African sport for development organisation : The role of institutional work. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 11(3), 521-537.
- Nols, Z., Haudenhuyse, R. et Theebom, M. (2017). « Urban Sport-for-development initiatives and young people in socially vulnerable situations : investigating the "deficit model" ». *Social inclusion*, 5-2, 210-222.
- Pantaléon, N., Bruant, G. (1999). Sport et intégration sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral. *Revue Française de Pédagogie*, 127, 63-71.
- Peachey, J., Cunningham, G. B., Lyras, A., Cohen, A., Bruening, J. (2015). The Influence of a Sport-for-Peace Event on Prejudice and Change Agent Self-Efficacy. *Journal of Sport Management*, 29(3), 229-244.
- Penin, N. (2021). Les dés pipés du développement d'activités physiques en quartiers prioritaires de la politique de la ville. *Jurisport*, 225.

BIBLIOGRAPHIE

- Puech, J. Le Yondre, F. Freedman, J. (2022). Typology of European Sports Programmes for Welcoming Migrants: Contrasting Political Philosophies. *Journal International of Migration and Integration*, Vol. 24, Issue 1
- Roché, S. (2005). Plus de sport, plus de délinquance chez les jeunes. *Recherche et Prévision*, 82, 100–108.
- Schnitzer, M., Stephenson, M., Zanotti, L. & Stivachtis, Y. (2013). Theorizing the role of sport for development and peace-building. *Sport in Society*, 16(5), 595-610.
- Sire, J., Bouche, S., Diarra, S. (2010), *Rebonds ! vers l'insertion*, Empan, n°79, 40-46.
- Solini, L., Basson, J.C. (2012). L'expression du surcodage sexué au cours de l'activité musculation en établissement pénitentiaire pour mineurs, *La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation*, n°59, 97-106.
- Spaaij, R., Burtleson, C. (2012). London 2012 and beyond: concluding reflections on peacemaking, sport and the Olympic movement. *Sport in Society*, 15(6), 905-913.
- Svensson, P. G., Hambrick, M. E. (2016). « Pick and choose our battles » – Understanding organizational capacity in a sport for development and peace organization. *Sport Management Review*, 19(2), 120-132.
- Thibault Lévesque, J., Molgat, M. & Moreau, N. (2017). L'intervention en contexte de sport auprès des jeunes : la place du rite de passage dans le programme DesÉquilibres. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 34(2), 229–251.
- Vieille-Marchiset, G. (2010). Action publique et sport dans les banlieues françaises : impuissance des pouvoirs publics et initiatives des habitants. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 106.